Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_053-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_053

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 24 avril 2026

Présents : 28
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, Mme Maryline DUFÉE, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Marie-Paule DAHIREL, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Samuel MARTINEAU, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL, M. Benjamin LE GONIDEC, Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, Mme Patricia VEYRIES, M. Jean-Michel GOIZET, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 1
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Muriel ROLLAND

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
M. Dylan LEMOINE

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_053-DE

8- AUTORISATION DE SOUSCRIRE UN EMPRUNT

Rapporteur : Clément LE RICOUSSE, adjoint aux finances

Les travaux de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement ont démarré en début d'année et courront jusqu'en 2027. Au regard des besoins en financement, il est opportun de recourir à un emprunt de 2 000 000 €.
4 banques ont été consultées : la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires), Arkea, la Banque Postale et la Caisse d'Epargne. Chacune d'entre elles a répondu.
Au regard des offres proposées, il est proposé de retenir celle de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) indexée sur le Livret A.

Vu le budget primitif 2026,
Vu l'AP/CP n°5004 portant sur la construction de l'ASLH,
Vu l'offre commerciale de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) en date du 23/04/2026 et le tableau d'amortissement en date du 16/04/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE les principales caractéristiques du contrat de prêt comme suit :

Prêt	Transformation écologique
Montant	2 000 0000 €
Durée d'amortissement	25 ans
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.50 %
Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance	En fonction de la variation du taux du Livret A
Préfinancement	12 mois
Périodicité	Trimestrielle
Profil	Amortissement prioritaire
Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt	Autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Typologie Gissler :	1A
Commission d'engagement	0.06 % du montant du prêt

AUTORISE Madame le Maire (ou son représentant légal) à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260430-DEL_2026_053-DE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Dylan LEMOINE